



LE POINT SUR LES TRAVAUX

➔ REFECTION DE LA RD419 PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

Nous vous informons que le Conseil Départemental du Haut-Rhin a prévu de renouveler la couche d'enrobés de la route départementale 419 – rue d'Alsace – sur toute la traversée de la commune (du pont au niveau du lavoir à la choucrouterie). Cette opération consistera à raboter la chaussée existante sur quelques centimètres puis à poser immédiatement dans la foulée une nouvelle couche de macadam.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS durant 2 ou 3 jours et sont prévus à partir du 17 octobre 2016 (sous réserve de modification par le Conseil Départemental ou l'entreprise).

Dans cette perspective, la commune a fait procéder ces dernières semaines à différents petits travaux de réfection des trottoirs et de remise à niveau des bouches d'égout. Ces réfections visaient notamment à se conformer aux normes accessibilité pour les passages piétons avec l'abaissement de bordures.



➔ RUE DU JURA

Cela n'a échappé à personne : la rue du Jura a rouvert ses droits à la circulation depuis plusieurs jours. Nous profitons de cette lettre d'informations pour remercier les riverains et usagers de leur patience et de leur compréhension à l'occasion des perturbations occasionnées.

A ce stade, les travaux d'assainissement et de voirie sont terminés (quelques mini finitions sur les trottoirs devront être réalisées ultérieurement), le nouvel éclairage public est installé (un module de gestion doit encore l'être afin de baisser la lumière durant la nuit), et le réseau électrique souterrain est prêt à être alimenté. C'est sur ce dernier aspect que plusieurs tâches restent à accomplir dans les semaines à venir. En effet, il conviendra de brancher chaque riverain à ce réseau souterrain, de basculer la haute tension en souterrain via le câble qui a été posé de la rue du Jura à l'aire d'accueil, et enfin d'effacer toutes les lignes aériennes.



➔ REPRISE DU CARREFOUR DEVANT LA MAIRIE

Nous avons enfin profité de la présence de plusieurs entreprises de travaux publics pour supprimer les zones pavées dangereuses au niveau du carrefour devant la Mairie en les remplaçant par du macadam. Un marquage au sol sera réalisé prochainement, en même temps que celui de la RD419.

Faisant suite à de nombreuses questions, nous vous informons que la reprise du dos d'âne devant l'AEP a été approuvée en Conseil Municipal et que celle-ci sera réalisée en début d'année prochaine.



Bien parquer,
on a tous à y gagner!

STATIONNEMENT DEVANT L'ÉCOLE

Faisant suite à divers interpellations de la part de parents, nous nous permettons de rappeler dans cette lettre d'informations quelques règles utiles sur l'arrêt et le stationnement devant la Mairie pour l'accueil des enfants à l'école (8h15 et 13h30). En effet, **l'arrêt et le stationnement sont interdits dans les deux sens de circulation dans toute la zone Mairie – Presbytère – Ecole** afin de garantir une sécurité optimale pour circuler sur les trottoirs. Le parking de l'école et les zones de stationnement devant l'église restent à votre disposition.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et savons compter sur votre collaboration.

ELECTIONS 2017 – INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

CHASSE 2016/2017 – DATES DES BATTUES

Le locataire de la chasse communale nous informe de la date des battues pour la saison 2016/2017

- Dimanche 16 octobre 2016
- Dimanche 30 octobre 2016
- Dimanche 13 novembre 2016
- Dimanche 27 novembre 2016
- Dimanche 11 décembre 2016
- Vendredi 23 décembre 2016
- Dimanche 15 janvier 2017
- Dimanche 29 janvier 2017
- Mercredi 1^{er} février 2017.

Nous attirons votre vigilance pour tout déplacement en forêt à ces dates.



Mairie de Chavannes-sur-l'Étang

9, rue de Bellefontaine
68210 Chavannes-sur-l'Étang

☎ 03 89 25 23 99
✉ mairie@chavannes-etang.fr
🌐 www.chavannes-etang.fr

Horaires d'ouvertures du secrétariat :

Lundi et jeudi : 14h00 – 17h30
Mardi : 14h00 – 19h00
Vendredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00